

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2010

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Annie CORBEILLE, Danièle GATIGNOL et Anne de VILHET ; messieurs Jean-Louis AUTRAN, Christian BERNARD, Michel FARE, Laurent GERBAUD, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO et Julien VERA.

Absents ayant donné procuration : Olivier GIRARD à Roger TRAPPO

Retardataire excusée : Laurence VIGNAL (arrivée à 21 h 04)

Secrétaire de séance : madame Annie CORBEILLE

Séance ouverte par monsieur le maire à 20 heures 30

Lecture de la séance du conseil municipal du 11 mars 2010

- ***Programme voirie 2010*** : deux devis estimatifs ont été faits pour un revêtement en enrobé (50 762 € HT) ou en bicouche (41 415 € HT), moins cher mais plus fragile correspondant à la réfection partielle des chemins de la Vacherie, de la Garenne, de Villedieu et le rebouchage de nid de poule et de bandes de rives. Le programme peut être subventionné à 70 % par le biais du programme de contrat de plan 2009-2011. Proposition enrobé voté à l'unanimité
- ***Contractualisation 2009-2011*** : le programme des travaux prévus ayant changé, il convient de modifier l'affectation de l'aide départementale comme suit :
2010: 43 934,94 € pour l'aménagement de la Grand Rue
2010 : 35 533.40 € pour le programme voirie 2010
2011 : 51 931.66 € pour la construction des vestiaires du stade Unanimité
- ***Plan de financement Grand Rue*** : certaines réponses pour le financement de la Grand Rue ayant été reçues et le montant total des subventions demandées pouvant se monter à 90 % du montant hors taxe des travaux, il convient de revoir le plan de financement prévisionnel pour un financement communal hors taxes s'élevant à 32 452.83 €. Unanimité
- ***Subventions associations*** : l'association du tennis club ayant été recréée, il convient de leur rendre l'argent qu'ils avaient déposé sur le compte de la commune. Quelques travaux ayant été fait par la commune, il est décidé de leur rendre 11 000 €. Unanimité
L'association des jeunes agriculteurs a demandé une aide pour l'organisation de la nuit de Bacchus. Il est décidé de leur accorder 50 € à 12 voix pour et 3 abstentions.
- ***Budget commune*** : il s'équilibre à 481 172 € pour la section de fonctionnement et 443 680 € pour la section d'investissement. Unanimité
- ***Budget assainissement*** : il s'équilibre à 15 030 € pour la section de fonctionnement et 46 611 € pour la section d'investissement. Unanimité
- ***Archives communales*** : la salle prévue initialement pour stocker les archives étant impropre à sa destination, et en faire une autre en haut revenant trop cher, il faut réfléchir, après s'être renseigné, aux documents que l'on enverra aux archives départementales à Avignon, afin qu'ils soient conservés dans les meilleures conditions.

Courriers divers et questions diverses :

- Compte rendu réunion COPAVO : il est prévu de faire une crèche de 55 places à Vaison. Simulation d'en ajouter une à Cairanne et une à Roaix pour couvrir l'ensemble de la COPAVO (sans vallée du Toulourenc).
Remise aux normes de l'office de tourisme.
Etude pour les ordures ménagères : conteneurs de 6 m³ semi enfouis.
Versement aux communes de 1000 € pour chaque défibrillateur.
- Grand Rue : 13 300 € pour l'étagage des caves partagés avec le RAO.
- Réfection peinture et plafond au centre social et culturel. Inauguration le 12 juin 11h 30.
- Permis de JP Boyer accordé.
Demandes de permis de construire de M. Reynaud pour un abri piscine, de JP Bernard, G Roussin et C Sauvayre pour des panneaux photovoltaïques.
- Le séjour à Montbrun des enfants du conseil municipal des jeunes s'est très bien déroulé. Ils ont reçu des compliments de toutes les instances rencontrées.
- Demande de faire un emplacement « handicapés » à la place de l'emplacement « taxis ».
- Vestiaire du stade cambriolé : devis de réparation des dégâts de 600 €.
- RAO : c'est à nous de payer pour la réparation de la borne de sulfatage de St Georges. Le RAO prend en charge les travaux d'assainissement prévus rue du Portalet, en continuité de la Grand Rue.
- Pourrait-on inciter le propriétaire à crépir la façade de sa maison à l'intérieur du village ?
- Travaux Grand Rue : les travaux se feront par tronçons sans coupures d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.